

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTITUT NATIONAL  
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

PARIS

(11) N° de publication :

(A n'utiliser que pour les  
commandes de reproduction).

**2 511 400**

A3

**DEMANDE  
DE CERTIFICAT D'UTILITÉ**

(21)

**N° 82 13068**

(54) Machine à tambour à laver le linge.

(51) Classification internationale (Int. Cl.<sup>3</sup>). D 06 F 37/22.

(22) Date de dépôt ..... 27 juillet 1982.

(33) (32) (31) Priorité revendiquée : DE, 14 août 1981, n° P 31 32 211.5.

(41) Date de la mise à la disposition du  
public de la demande ..... B.O.P.I. — « Listes » n° 7 du 18-2-1983.

(71) Déposant : Société dite : LICENTIA PATENT-VERWALTUNGS-GMBH. — DE.

(72) Invention de : Waldemar Schmidbauer et Klaus Gute.

(73) Titulaire : *Idem* (71)

(74) Mandataire : Cabinet Madeuf, conseils en propriété industrielle,  
3, av. Bugeaud, 75116 Paris.

La présente invention se rapporte à une machine à laver le linge comportant une cuve pour la lessive et servant de logement à un tambour monté pour tourner autour d'un axe horizontal, un support en forme d'étoile à plusieurs bras radiaux et qui, en étant fixé sur la face arrière de la cuve, présente un palier pour l'arbre d entraînement du tambour et un moteur d entraînement pour ce dernier qui est fixé à une construction comprenant le tambour et la cuve et qui peut osciller librement en prenant appui sur des éléments élastiques et/ou en étant suspendue à ces derniers.

Dans une machine à laver de ce type connue par la demande de brevet DE 2 704 498, le moteur d entraînement du tambour est relié à la cuve par ses flasques et par l intermédiaire de pattes de fixation. Lors de cette forme de fixation la cuve à lessive réalisée en acier spécial doit présenter des parois épaisses et plusieurs pièces de fixation compliquées sont nécessaires. Ce procédé de fixation du moteur favorise en outre la propagation des bruits produits par ce dernier.

La présente invention a pour objet de créer une machine à laver à tambour du type mentionné dans laquelle le moteur d entraînement peut être fixé de façon simple et au moyen d'un nombre de pièces réduit tout en séparant la fixation du moteur de la paroi mince de la cuve à lessive.

Les problèmes exposés ci-dessus sont résolus conformément à l'invention par une machine à laver à tambour qui est caractérisée en ce qu'un bras du support en forme d'étoile est prolongé au-delà de l'enveloppe de la cuve à lessive et présente une embase et en ce que le moteur d entraînement n'est fixé, par rapport à la construction de lavage, que par son flasque du côté d entraînement, à l'embase du support en forme d'étoile.

Grâce au montage suivant l'invention le moteur n'est fixé que par son flasque situé du côté d entraînement au support en forme d'étoile qui en tant que pièce en fonte représente une masse importante et permet de créer ainsi un

accouplement relativement silencieux en évitant tout contact direct avec la paroi mince de la cuve à lessive. Etant donné que l'embase de fixation forme une seule pièce avec le support en forme d'étoile et que l'élément 5 de fixation du moteur fait partie du flasque de ce dernier, le dispositif comprend un faible nombre de pièces facilitant le montage.

Diverses autres caractéristiques de l'invention ressortent d'ailleurs de la description détaillée qui suit.

10 Une forme de réalisation de l'objet de l'invention est représentée, à titre d'exemple non limitatif, au dessin annexé.

15 La figure unique est une vue de face de la paroi arrière de la cuve à lessive d'une machine à laver le linge suivant l'invention.

Comme cela ressort de la figure les bras 4, 5, 6 d'un support 3 en forme d'étoile sont fixés à la cuve à lessive 2, par exemple sur la paroi arrière 1 de cette cuve 2 dans laquelle est monté pour tourner un tambour 20 non représenté et dont le tourillon est supporté par un palier prévu au centre du support 3 en forme d'étoile.

L'un des bras 6 du support en forme d'étoile est prolongé au-delà de la circonférence de l'enveloppe de la cuve à lessive et présente une embase 7 sur laquelle 25 le moteur 8, par exemple un moteur à collecteur, destiné à l'entraînement du tambour est fixé directement par son flasque 9 du côté d'entraînement. Un bras de retenue 10 ou un organe analogue présentant deux alésages ou deux trous taraudés disposés à une certaine distance l'un de 30 l'autre, est prévu sur le flasque 9 en formant une seule pièce avec ce dernier. L'embase 7 du support 3 en forme d'étoile présente un trou de passage 11 et à une certaine distance de celui-ci un trou oblong 12 qui se trouve sensiblement sur une ligne imaginaire reliant l'arbre du moteur 35 13 au tourillon du tambour. Une broche formant un axe de pivotement est engagée dans le trou 11 de l'embase 7 et l'alésage correspondant du flasque 9 du moteur 8 tandis

qu'une vis qui sert à tendre la courroie d'entraînement reliant une poulie montée sur l'arbre 13 du moteur, et le tourillon du tambour est engagée dans le trou oblong 11 de l'embase 7 et est vissée dans le deuxième trou du flasque 9 du moteur 8. Le support 3 en forme d'étoile présente en outre, des trous taraudés 14 qui sont prévus pour le montage d'un dispositif de sécurité pendant le transport de la machine à laver.

REVENDICATIONS

1 - Machine à laver le linge comportant une cuve pour la lessive et servant de logement à un tambour monté pour tourner autour d'un axe horizontal, un support 5 en forme d'étoile à plusieurs bras radiaux et qui en étant fixé sur la face arrière de la cuve, présente un palier pour l'arbre d'entraînement du tambour et un moteur d'entraînement pour ce dernier qui est fixé à une construction comprenant le tambour et la cuve et qui peut osciller 10 librement en prenant appui sur des éléments élastiques et/ou en étant suspendue à ces derniers, caractérisée en ce qu'un bras (6) du support en forme d'étoile est prolongé au-delà de l'enveloppe (2) de la cuve à lessive et présente une embase (7) et en ce que le moteur d'entraînement 15 (8) n'est fixé, par rapport à la construction de lavage, que par son flasque (9) du côté d'entraînement, à l'embase (7) du support en forme d'étoile.

2 - Machine à laver le linge suivant la revendication 1, caractérisée en ce que le flasque (9) du côté 20 d'entraînement du moteur (8) présente un bras de fixation (10) qui forme une seule pièce avec le flasque, en ce que deux trous sont prévus à une certaine distance l'un de l'autre dans le bras de fixation (10), en ce que l'embase 25 (7) du support (3) en forme d'étoile présente un alésage (11) et à une distance correspondante de ce dernier, un trou oblong (12) et en ce que le bras de fixation (10) est monté sur l'embase (7) du support (3) en forme d'étoile par l'intermédiaire d'une broche de pivotement et d'une vis de serrage.

